

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 8 (1982)

Heft: 1

Artikel: Tourisme et ruralité : le cas de la Tunisie

Autor: Slim Freund, Wolfgang

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOURISME ET RURALITÉ : LE CAS DE LA TUNISIE

Wolfgang Slim Freund

Université des Sciences Humaines, 22, rue Descartes, F-67084 Strasbourg, France.

RÉSUMÉ

Cet article présente, d'abord, les données matérielles susceptibles d'avoir dirigé la Tunisie indépendante vers une "vocation touristique" de grande envergure. Le lecteur trouvera, par la suite, une introduction rapide aux structures du tourisme en Tunisie, structures qui se sont développées à partir d'une réalité tunisienne essentiellement agricole. La démonstration conclusive de l'auteur sera la suivante : le tourisme est devenu, pour la Tunisie, une "monoculture", dangereuse dans la mesure où elle contribue, depuis une bonne vingtaine d'années maintenant, à la destruction systématique d'un équilibre socio-économique qui fut certes précaire mais néanmoins viable. Si aujourd'hui la Tunisie, pays agricole à tradition séculaire, accuse de sérieuses difficultés au niveau de sa production agraire et du ravitaillement de sa population, c'est, en de larges parties, la conséquence d'une "politique touristique" égoïste et irréfléchie.

ZUSAMMENFASSUNG

Dieser Aufsatz behandelt zunächst jene einschlägigen Fakten, die das unabhängige Tunesien in eine Tourismus-Politik grossen Stils getrieben haben. Der Leser findet anschliessend eine kurze Einführung in die Strukturen des Tunesien-Tourismus, Strukturen, die von einer entscheidend agrarischen Wirklichkeit des Landes ihren Ausgang genommen haben. Der Kerngedanke, in dieser Arbeit entwickelt, ist der folgende : der Tourismus formierte sich in Tunesien zu einer gefährlichen "Monokultur", die – seit rund 20 Jahren – zur systematischen Zerstörung eines zwar labilen aber immerhin existiert habenden sozio-ökonomischen Gleichgewichts wesentlich beigetragen hat. Wenn Tunesien heute – Land mit jahrhundertalter Agrartradition – grosse Schwierigkeiten im Bereich der landwirtschaftlichen Produktion und der Versorgung seiner Bevölkerung hat, so handelt es sich dabei, in weitem Masse, um die Folgen einer egoistischen sowie unüberlegten "Tourismus-Politik".

1. QUELQUES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES, CLIMATOLOGIQUES, DÉMOGRAPHIQUES

La Tunisie est un pays nord-africain, arabe et méditerranéen, à la charnière entre l'Orient et l'Occident. Ses côtes nord et est plongent dans la Méditerranée, face à la Sicile, la ligne la plus courte Tunisie-Sicile étant de 140 km. La Tunisie possède des frontières avec l'Algérie à l'ouest, avec la Libye au sud-est de son territoire. Le territoire national de la Tunisie étant de 164 150 km², la longueur de ses côtes est d'environ 1300 km.

Les influences climatiques en Tunisie sont celles de la mer Méditerranée d'une part, du Sahara nord-africain d'autre part. Or, la Tunisie jouit, somme toute, d'un climat doux et tempéré avec une moyenne de température de 12°C pour le mois de janvier et de 26°C pour le mois de juillet.

La Tunisie possède une population de 6,5 millions d'habitants, dont la seule ville de Tunis et ses environs directs (le "Grand Tunis") – à l'instar d'autres centres urbains du Tiers Monde – absorbent un chiffre de population important, jusqu'à 1,5 millions de personnes aujourd'hui.

D'autres concentrations urbaines : Sfax, "deuxième capitale", 280 000 hab. ; Sousse, 200 000 hab. ; Bizerte, 100 000 hab. ; Monastir, 45 000 hab.¹.

Nous pouvons retenir de ces chiffres qu'une population située légèrement au-delà de 2 millions d'individus vit en situation plus ou moins "urbanisée" – autrement dit, un tiers de la population tunisienne. Ce constat nécessite, bien entendu, l'introduction d'une réserve fondamentale, dont H. Eckert s'était fait le premier porte-parole (Eckert, 1970 – I, II, III, IV, 1972). Il serait abusif de prétendre qu'en Tunisie le fait de "vivre" en ville réponde, par là-même, à un mode de vie "urbanisée" comprenant toute la gamme des comportements spécifiques tels que nous les concevons en Occident. Au contraire, les villes tunisiennes, tout en ayant gagné en volume spatial et démographique, se sont davantage "ruralisées", au fur et à mesure qu'un exode rural massif vidait la campagne tunisienne et cela depuis une bonne vingtaine d'années. Cette "ruralisation" des structures urbaines, causée par une immigration sauvage, lance un défi considérable à l'entretien et au développement des infrastructures urbaines proprement dites. Si l'on y ajoute, pour centrer ce débat sur la ville de Tunis, la dichotomie séparant la vieille ville, la "Médina", des arrondissements "européanisés" (qui avaient été construits à l'époque de la colonisation), l'immigration rurale de Tunis nous expose à l'évolution suivante (Freund 1977, p. 15):

– Au départ, la ville est coupée en secteurs "arabe" et "moderne", legs de la colonisation.

– Au lendemain du départ des "colonisateurs" (Français, Italiens, Juifs tunisiens et Juifs étrangers), le secteur "moderne" est inondé par une forte vague d'autochtones provenant du secteur "arabe".

– Ce mouvement crée un "vide" dans le secteur "arabe".

– Suivant le principe des vases communicants, tout à fait opérationnel en démographie, ce "vide" attire les éléments ruraux de l'intérieur du pays.

– Une nouvelle population "rurale" s'installe dans le secteur "arabe" de Tunis ainsi que dans certaines agglomérations périphériques (une sorte de bidonville) (Stambouli, 1979). Son ignorance devant les lois de la vie urbaine conduit à la détérioration infrastructurelle des quartiers "arabes" de Tunis, affectés par l'immigration rurale ; ce mouvement a pris toute sa dynamique vers la fin des années 60. Les techniques de l'artisanat local, que maîtrisait l'ancienne population urbaine des quartiers "arabes", dépérissent au fur et à mesure qu'une nouvelle population rurale, abondante et non qualifiée sur le plan professionnel, remplace les anciens "beldis"² de la "Médina".

– Transbordement des masses rurales vivant en secteur "arabe" vers les secteurs "modernes". Une véritable ville ambulante, une "ville seconde" (Eckert, 1972) commence à naître et à fonctionner.

¹ Chiffres officiels de l'Office National du Tourisme Tunisien (1, av. Mohamed V, Tunis).

² Le "beldi" signifie, en arabe tunisien, le "citadin" (provenant du mot "bled" = "pays") dans le sens "bourgeois, fidèle à ses traditions". Notons qu'en Orient le mot "baladi" ("balad" = "pays", "campagne") prend, par contre, le sens de "rural", "rustre". "Aich baladi", en Egypte par exemple, est un "pain paysan".



Tunis-El Menzah : une véritable ceinture de béton s'érige aujourd'hui à la périphérie nord-est de Tunis, destinée à l'absorption d'un surplus démographique citadin : villas individuelles et "buildings" de 8, 10 et 12 étages pour une bourgeoisie moyenne relativement aisée ainsi que pour touristes arabes du Golfe ("les pétros") qui souvent préfèrent l'habitation individuelle à l'hôtel. Ce qui "impressionne" dans cette zone : la laideur architecturale évidente et la mauvaise qualité des matériaux de construction utilisés.

- Ruralisation croissante des secteurs “modernes”.
- Cette dynamique s’achève par un déséquilibre démographique dangereux : les campagnes tunisiennes, les régions rurales se vident de leurs effectifs humains à une cadence inquiétante. En effet, aux mouvements migratoires internes dont nous venons de tracer les grandes lignes, se superpose une émigration vers l’étranger³.
- Il est évident qu’une campagne sous-peuplée, souffrant par ce fait d’un réel manque de main-d’œuvre masculine, n’arrive plus à remplir un rôle important : celui de nourrir son peuple. Or, cette stagnation et cette dégénérescence de la production agricole vont devenir irréversibles.

Il convient de souligner toutes ces données dès qu’on avance l’hypothèse qu’un tiers des Tunisiens vivant sur le territoire national soient aujourd’hui “urbanisés”. Cette urbanisation est bien particulière et de qualité plutôt précaire.

2. LES DONNÉES TOURISTIQUES

Si nous subdivisons la Tunisie en zones touristiques, nous pouvons en distinguer six.

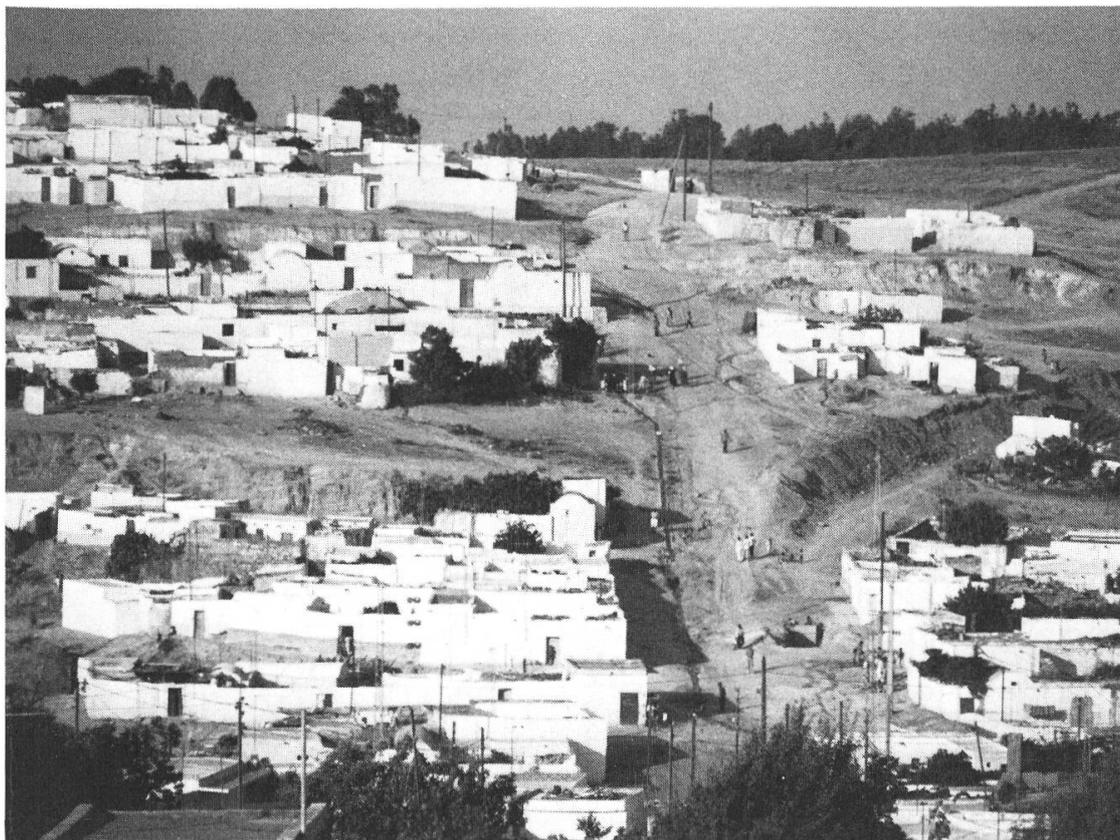
Tunis : la région touristique de Tunis comprend l’aéroport de Tunis-Carthage, le port de la Goulette, les plages de la banlieue nord (Carthage, Amilcar, La Marsa, Gammarth, Raouad), celles de la banlieue sud (Hammam-Lif), le patrimoine monumental et culturel constitué par les sites romains de Carthage, Sidi Bou Said, le Musée du Bardo ainsi que les souks et les mosquées de la capitale. Capacité hôtelière pour 1980 : 7137 lits.

Hammamet-Nabeul : c’est une grande zone de tourisme de plage qui évolue autour du golfe d’Hammamet et de la Côte sud du Cap Bon. C’est un des trois centres du tourisme “vols charters”, Français et Allemands représentant la clientèle la plus importante. Capacité hôtelière pour 1980 : 22 191 lits.

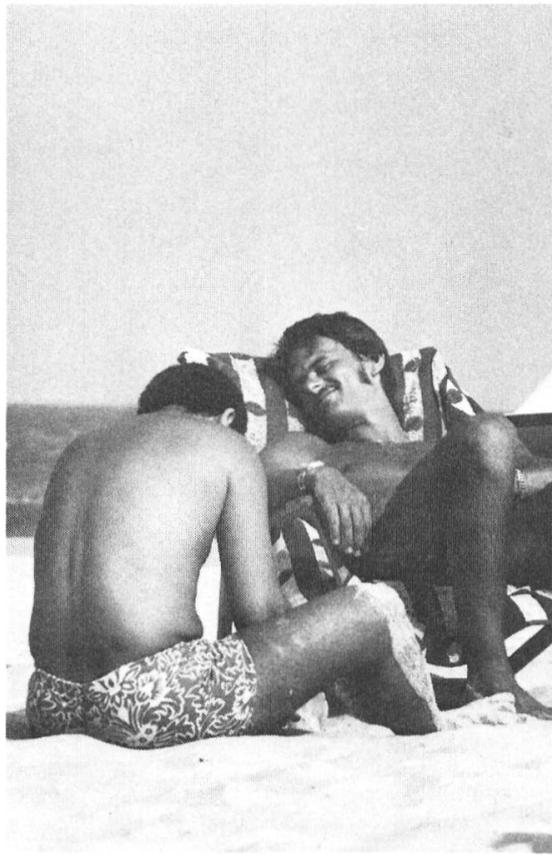
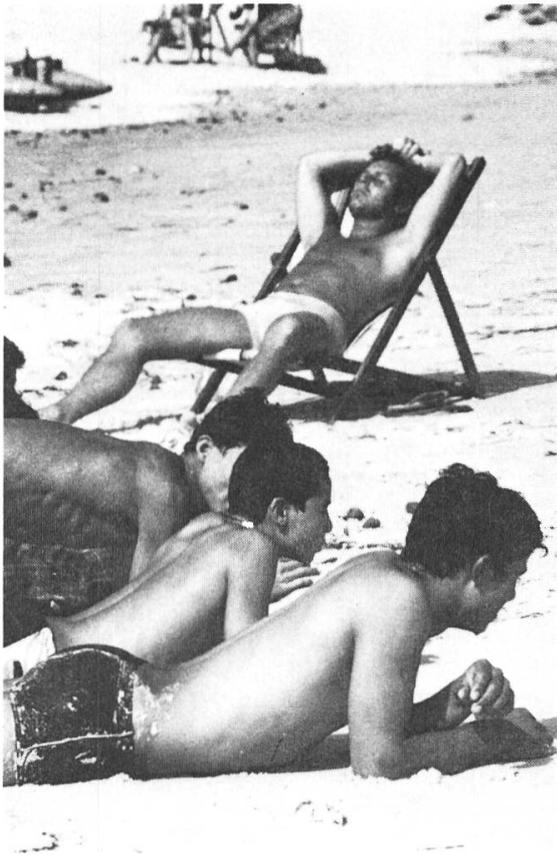
Sousse-Monastir : région touristique (de plage) juxtaposée (direction sud) à la zone d’Hammamet-Nabeul et dotée pratiquement des mêmes caractéristiques, à ce détail près : dans la région de Sousse-Monastir se trouvent de nombreux vestiges archéologiques (dont l’impressionnant amphithéâtre romain d’El-Djem) offrant au touriste intéressé quelques variantes au projet banal de “bronzer idiot”. Capacité hôtelière pour 1980 : 22 610 lits.

Djerba-Zarzis : le tourisme de plage, fonctionnant peu ou prou d’après les mêmes règles que celui des deux régions côtières précitées, s’y voit enrichi par un patrimoine socio-culturel important qui fait le charme tout à fait particulier de cette région, unique dans tout le bassin méditerranéen. Une des meilleures introductions à cette région sera toujours le livre du géographe-historien tunisien S.-E. Tlatli :

³Nous avons traité de l’émigration tunisienne vers l’étranger dans notre étude pour l’UNESCO (Freund, 1979).



Tunis-Melassine : à seulement 2 ou 3 kilomètres (à vol d'oiseau) des quartiers "chics" d'El Menzah; maisonnettes traditionnelles dépourvues de tout confort abritant les ruraux de l'intérieur du pays, attirés par le mirage de la vie "en capitale".



Sur les plages de Tunis-Nord et d'Hammet : le Tunisien au rabais... pour amateurs particuliers.

Djerba, l'île des lotophages (Tlatli, 1967), le lecteur germanophone trouvant peut-être quelque plaisir à la lecture de notre livre sur les Djerbiens en Tunisie (Freund, 1970, II). Or, nous avons traité du tourisme djerbien (en français) lors d'un colloque qui s'était tenu à Aix-en-Provence les 27, 28 et 29 novembre 1968 et dont les actes furent publiés deux ans après (Freund, 1970, III). Capacité hôtelière: 11 465 lits.

Bizerte-Tabarka: ce sont des plages, en partie rocheuses, mais aussi la montagne, la forêt et la chasse aux sangliers qui attirent des touristes peut-être un peu moins stéréotypés que ceux des côtes sablonneuses d'Hammamet à Djerba. Capacité hôtelière: 3695 lits.

Gafsa-Tozeur: ici nous sommes au Sahara, et les responsables du tourisme tunisien s'efforcent actuellement de mettre sur pied un véritable tourisme saharien à grande échelle, avec randonnées à dos de chameau, attaques bédouines "surprise" et rapt de (jolies) femmes, le tout "prepaid". Capacité hôtelière pour 1980: 4431 lits⁴.

La découverte d'une "vocation touristique" de la Tunisie remonte aux toutes premières années de l'indépendance (1956). Les "Perspectives Décennales de développement" (Rép. Tunisienne, 1962) font état, dès 1962, de cette orientation et comptent pour l'année 1961 2627 chambres d'hôtel (4500 lits environ). Celles-ci sont réparties dans 93 hôtels:

"C'est ainsi que le nombre d'hôtels en Tunisie ne s'élève qu'à 93 unités totalisant 2627 chambres; c'est là un équipement nettement insuffisant et un obstacle au développement du tourisme". (Rép. Tunisienne, 1962, p. 234).

Le ton est à la critique amère face à la situation de 1961 et est à l'euphorie face aux perspectives d'avenir.

Or, "Le Tourisme en chiffres"⁵, couvrant une période plus récente, donnera certainement lieu à d'autres optimismes.

Le tourisme en chiffres.

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Capacité en lits	55 748	62 397	63 333	64 097	66 430	69 350	71 529
Entrées	716 003	1 013 851	977 816	1 015 966	1 142 000	1 356 000	1 602 054
Nuitées	5 636 385	8 889 442	8 890 089	8 117 577	8 804 945	12 017 016	12 097 984
Montant des investissements*	359 727 272	372 179 841	394 802 371	416 231 225	453 774 703	477 490 118	505 158 102
Recettes en devises*	159 828 063	234 830 039	250 826 086	275 571 146	329 446 640	424 901 185	513 241 106
Emplois directs	22 299	24 959	25 333	25 639	26 400	27 880	28 500

*en dollars US (Source: Office National du Tourisme Tunisien).

⁴ Chiffres officiels, voir note 1.

⁵ Chiffres officiels, voir note 1.

Mais, en 1971 déjà, un article paru dans “Jeune Afrique” faisait état des dangers du tourisme “à la tunisienne”, qui a eu un tel retentissement que tous les directeurs d’hôtel de l’île de Djerba furent convoqués par le Délégué⁶ de Houmt-Souk. Nous y résumions ainsi ces “dangers” :

« – Les vacanciers qui arrivent par dizaines de milliers en charters répandent une atmosphère de loisir, de farniente et non de travail. Il suffit de visiter les grands centres touristiques du pays pendant la saison pour mesurer l’ampleur de cette corruption morale⁷.

» – Ces vacanciers européens ne diffusent par leurs comportements qu’une image marginale de l’essence de la vie en Europe. Ils provoquent une “banalisation mentale” chez les Tunisiens qui ne peuvent plus comprendre que le secret du “succès européen” en matière de développement réside dans un travail quotidien, intense et ennuyeux. Puisque ces Européens ne font ici que s’amuser c’est donc que chez eux ils passent également leur temps à ça ! Le développement n’est pas alors une question de travail...

» – Le tourisme fait partie du domaine des services. Or, ce troisième secteur de la vie économique a toujours été pléthorique en terre d’Islam, et au détriment bien entendu des forces productrices elles-mêmes. Il suffit de se rappeler que le prophète Mahomet lui-même était commerçant !

» – Il existe en Tunisie un climat psychologique favorable à des activités qui ne sont pas directement productrices : guides, directeurs d’hôtels, barmen, etc. Les Tunisiens sont des ‘serveurs nés’. Est-il nécessaire d’accentuer cette tendance ?

» – Il est certain que la perpétuation de tels traits nationaux collectifs n’est pas propice au développement d’une mentalité productrice et industrielle. Surtout quand, par ailleurs, on fait du tourisme le moteur de développement numéro un d’un pays...

» – La Tunisie ... délaisse des branches entières de son potentiel économique (l’industrie des conserves de poissons et de légumes par exemple) parce que les investissements touristiques accaparent tout son capital. Par ailleurs, qui garantit la Tunisie contre le danger toujours possible d’une mise “hors-circuit” sur le plan touristique?... Et puis, enfin, il est tout de même ahurissant de voir tout un peuple se transformer en cireurs de chaussures, sous prétexte qu’il lui faut développer son tourisme...» (Freund, 1971).

Jusqu’à présent, l’option “tourisme” a battu son plein sur le sol tunisien. Un regard “technocrate” sur les chiffres existants ne saurait que confirmer le bien-fondé de cette option (voir ci-avant le tableau “Le tourisme en chiffres”). De 1961 à 1974, la capacité en lits hôteliers en Tunisie est passée de 4500 environ à 55 748, et allait atteindre en 1980 le nombre de 71 529.

⁶ Délégué = Sous-Préfet dans l’administration française.

⁷ La “corruption morale” de cet ordre bat son plein plus que jamais. Voici un témoignage verbal récolté à tout hasard en été 1981, lors d’un passage-éclair à Djerba : “Nous vivons ici une situation de tolérance sexuelle absolue...” (source : fonctionnaire tunisien pratiquant “la chasse” estivale aux petites Gretchen et Marie-Claire...).

Par contre, un regard quelque peu analytique sur ces chiffres dévoile toute la précarité de l'option touristique. Nous allons l'illustrer au niveau de la création d'emplois, et cela dans son rapport avec l'évolution des lits hôteliers disponibles. Utilisant "Le tourisme en chiffres" et juxtaposant les soldes de lits disponibles avec ceux des emplois directs créés durant la période de 1974 à 1980, nous obtenons ceci :

Période annuelle	Solde/lits	Solde/emplois directs
1974 à 1975	6 649	2 660
1975 à 1976	936	374
1976 à 1977	764	306
1977 à 1978	2 333	761
1978 à 1979	2 920	1 480
1979 à 1980	2 179	620
Augmentation en lits et emplois directs de 1974 à 1980	15 781	6 201

D'après une expertise de G. Calpini, le planificateur du tourisme à Djerba dans les années 60, chaque nouveau lit hôtelier devient créateur d'un demi emploi direct (= personnel affecté au fonctionnement de l'hôtel) ainsi que d'un demi emploi indirect (= fournisseurs de marchandises et de services, chauffeurs de taxi, guides, etc.) (Calpini, 1967, 1968).

Suivant cette logique, les 15 781 lits nouvellement créés de 1974 à 1980 auraient dû engendrer 7890,5 nouveaux emplois directs... contre 6201 réalisés. Le déficit accusé est donc de 1689,50 emplois directs. D'ailleurs, en regardant à nouveau notre tableau analytique, nous constatons que pour la période 1974-1980 la relation "normale", suivant "les sciences" de la planification hôtelière, voire 1 nouveau lit = 1 demi emploi direct, ne fut pratiquement jamais atteinte, la création d'emplois directs étant constamment restée en dessous de la ligne planificatrice (sauf pour la période 1978-1979, où le nombre des emplois directs réalisés dépasse la perspective théorique de 20 (!) unités).

Or le vrai problème, si nous discutons la question de l'emploi dans sa liaison avec le tourisme, se situe à un niveau différent : la Tunisie doit créer chaque année 65 000 nouveaux emplois sur son territoire⁸, pour répondre à la pression d'une croissance démographique annuelle de l'ordre de 2,2% (Despois, 1961)⁹ pour ces deux dernières décennies. Ainsi, en prenant la moyenne de ce que nous venons de

⁸ Ce chiffre, généralement admis, ressort de toutes les études se référant aux problèmes de l'emploi en Tunisie.

⁹ Le degré de progression démographique en Tunisie, 2,2 à 2,3% par an, est resté étonnamment stable depuis les 20 dernières années.



Plage d'Hamamet : Gretchen, bronzerait-elle "idiot"? Sa solitude ensoleillée ne saura pas durer longtemps...

calculer, nous devons nous rendre à une évidence pour le moins stupéfiante : de 1974 à 1980 "le tourisme" en Tunisie assura une création de 6201 emplois directs, voire 6201 autres emplois indirects suivant la formule de G. Calpini, à savoir 12 402 emplois au total. Après répartition sur les 6 années qui ont fait l'objet de cette analyse, nous arrivons à 2067 nouveaux emplois créés annuellement, grâce au tourisme. En d'autres termes, sur un besoin de création annuelle d'emplois de l'ordre de 65 000, le tourisme en Tunisie fournit 2067 emplois, soit 3,18% du besoin réel.

Il n'est certainement pas exagéré de dire que, pour ce qui est de la création d'emplois dans un pays en voie de développement telle la Tunisie, la formule "tourisme" reste un leurre. Il est vrai qu'au titre de la recette immédiate en devises les choses se présentent apparemment mieux. Or, il ne faut guère oublier qu'à ce niveau également un mythe court les rues : celui des gains rapides et fabuleux par un tourisme de masse en terre sous-développée ! Nombreux sont aujourd'hui les travaux qui démontrent, comptabilité à l'appui, qu'en dernière analyse *les dépenses en devises* (causées par le projet touristique) égalent ou dépassent carrément les recettes occasionnées par le tourisme dans un pays du Tiers Monde. On néglige trop souvent quelques aspects fondamentaux du phénomène :

– D'une dépense globale, effectuée par un touriste au profit d'un voyage, une seule petite tranche reste dans le pays visité. Compagnies d'aviation, agences de

voyage internationales et autres intermédiaires étrangers pompent une bonne partie de ce budget.

– L’entretien de l’infrastructure touristique (construction hôtelière, amortissement du patrimoine existant¹⁰, achat d’un parc automobile coûteux, importation de produits de luxe que le touriste voudrait trouver sur place, etc.) coûte cher... en devises.

– La présence permanente d’un grand nombre de touristes dans un pays comme la Tunisie modifie profondément les habitudes du consommateur local. Le Tunisien voudra bénéficier des mêmes largesses matérielles et des mêmes produits de luxe (en Roumanie, cela s’appelle “le complexe KENT”), que le touriste venu d’un pays industrialisé. Il ira jusqu’à revendiquer son propre droit au tourisme, et ce à l’étranger : en France, en Suisse¹¹, en Allemagne, en Amérique. De telles visions se réalisent de plus en plus; autrement dit, le Tunisien devient touriste à son tour (Freund, 1978). Sur le plan de la comptabilité nationale, cela coûte des devises.

Des études telles qu’un travail récent de H. Warth, prenant comme champ d’analyse le Népal (Warth, 1981), ou bien l’article de J. Denkinger argumentant sur un plan plus général, multipliant les exemples géographiques (Denkinger, 1981), mettent ces mécanismes bien en évidence.

Nous avons finalement intérêt à comparer, dans ce tableau “Le tourisme en chiffres”, les “recettes en devises” avec le “montant des investissements” (en dollars US):

Année	Investissements	Recettes	Solde
1974	359 727 272	159 828 063	(-) 199 899 209
1975	372 179 841	234 830 039	(-) 137 349 802
1976	394 802 371	250 826 086	(-) 143 976 285
1977	416 231 225	275 571 146	(-) 140 660 079
1978	453 774 703	329 446 640	(-) 124 328 063
1979	477 490 118	424 901 185	(-) 52 588 933
1980	505 158 102	513 241 106	(+) 8 083 004
	2 979 363 632	2 188 644 265	(-) 790 719 367

Cette comptabilité démontre qu’à tout moment de la période 1974-1979 le rapport “investissements/recettes” fut largement déficitaire; la tendance semblait se renverser pour l’année 1980, mais cela ne change rien au déficit cinglant qu’ac-

¹⁰ Nous signalons toutefois que la ligne “amortissement” manque fréquemment dans les comptabilités hôtelières en Tunisie.

¹¹ De temps à autre éclatent des scandales faisant cas de comptes secrets fabuleux, entretenus par des responsables tunisiens en Suisse. “...Une bonne moitié doit être épargnée, que M. l’Ambassadeur versera sur un compte anonyme, en Suisse. Là-bas des businessmen interviennent et en font trois parts : les deux premières reprennent le chemin de Tunis et aboutissent entre les mains des organisateurs du jeu; un tiers revient à M. l’Ambassadeur, sur un autre compte en Suisse : prime du silence...” (Freund, 1978, p. 146).

cuse la gestion touristique de la Tunisie de 1974 à 1980. Elle se solde par un déficit de 790 719 367 dollars US sur une période de 6 ans ou bien : 131 786 561 dollars US de perte sèche annuelle durant la période 1974-1980. On peut, bien entendu, “philosopher” sur la longévité des investissements ainsi réalisés (prétextant que d’autres secteurs de l’économie tunisienne, en dehors du tourisme, en tirent profit).

Or, connaissant les réalités économiques profondes qui animent la Tunisie depuis son indépendance mais davantage depuis le début des années 70, nous ne croyons guère à de telles justifications¹².

Faisons un premier point “touristique” :

Le tourisme tunisien est essentiellement un tourisme de plage, entretenu principalement par les régions d’Hammamet-Nabeul et de Sousse-Monastir, régions monopolisant les deux tiers des lits hôteliers disponibles dans le pays. Le consommateur de cette offre touristique, répondant en quelque sorte à “l’idéal-type” du vacancier estival de France ou d’Allemagne, arrive par vol charter sur un programme de voyage organisé et s’installe dans un des grands hôtels de plage. Il passe deux à trois semaines entre l’hôtel, les joies innocentes de la plage, voire quelques plaisirs un peu moins innocents (auxquels nous reviendrons plus loin¹³) et une ou deux excursions “culturelles”, également comprises dans le “package” payé d’avance à Francfort, Cologne, Paris, Strasbourg ou Munich...

Nous n’exagérons en rien, supposant que des 1 602 054 entrées touristiques enregistrées pour 1980 (voir tableau) plus d’un million peuvent être classées dans cette catégorie, et c’est de là que proviennent tous les problèmes.

3. UN PAYS ESSENTIELLEMENT RURAL FACE À SON TOURISME

Un simple regard porté sur la carte géographique nous fait comprendre que la Tunisie est un pays aux structures agraires très inégales, autant que ses infrastructures. Une abondante littérature scientifique (notamment les travaux publiés dans la “Revue Tunisienne de Sciences Sociales”) en témoigne¹⁴.

Si le nord, la région du Cap Bon et le Sahel jouissent d’un sol riche et relativement bien doté en sources phréatiques, c’est moins évident pour le sud où nous nous retrouvons sur une steppe prédésertique sans moyens d’irrigation apparents (sauf quelques nappes souterraines d’eau magnésienne peu à même d’irriguer une agriculture intensive). Plus loin encore, c’est carrément le Sahara imposant toutes les rigueurs de son climat.

Les Romains, premiers “colonisateurs” de la Tunisie (leur province “Africa”), avaient fait en sorte que cette bande de quelques centaines de kilomètres, située entre les montagnes algériennes et le désert libyen, devienne “le grenier de l’empire romain”. Il en fut de même sous le protectorat français. Celui qui sillonne la Tunisie

¹² Le lecteur appréciera notre position après une lecture intégrale du texte “Janvier noir...” (Freund, 1978).

¹³ Une belle illustration en sera notre reportage photographié (Freund, 1973) paru dans Stern.

¹⁴ Voir 5, lectures recommandées.



Le Centre d'Hammamet: la "Tunisie profonde" profite des plaisirs de la plage, bien déceamment.



Quelque part dans Tunis : quel avenir pour cette petite “rurale” de l’intérieur (12 ans)? Travail de bonne, 18 heures par jour, dans un ménage “bien”, à 200, 150, 100, parfois 50 francs français *par mois*!

en voiture, entre Sousse, le Cap Bon, Tunis, Bizerte et Le Kef (du côté de la frontière algérienne) reste impressionné par le grand nombre d’anciennes fermes de colons (français ou italiens) qui avaient fait de la partie nord de la Tunisie un champ immense à production agricole : agrumes, fruits de tout genre, légumes, vins. Mais l’élevage (moutons, bovins, volaille) figura aussi parmi leurs activités intenses. Jusque dans les premières années après l’indépendance, la Tunisie était grand exportateur de produits agricoles tout en disposant d’un surplus abondant destiné aux circuits nationaux de distribution et de consommation.

Or, au début des années 60 déjà, lors du départ de la plupart des colons étrangers, un phénomène curieux se fit sentir à Tunis par exemple, sur les grands marchés de la ville : tomates, pommes de terre, oranges et autres fruits, beurre, fromage,

lait, viande, poisson disparaissaient parfois complètement des circuits de distribution, les journaux locaux faisant alors état de quelque importation qui devait “arriver avec du retard”... Il est vrai que, pour l'époque des années 60, deux facteurs jouaient principalement en défaveur d'une politique agricole dynamique : primo, les colons étrangers furent presque toujours remplacés par des membres de “grandes familles” proches du régime¹⁵, dont la dernière qualification professionnelle était le savoir-faire des anciens colons, en matière d'agriculture à grande échelle, et qui sous-louaient les domaines ainsi “nationalisés” à un paysannat local qui, de son côté ignorait quasiment tout de la technique d'une production agricole efficace. Secundo, nous sommes, à cette époque-là, au moment de la grande expérience “socialiste” d'un Ahmed Ben Salah (réorganisation de la production et de la distribution en coopératives) qui s'est soldée par un échec cinglant (Freund, 1970, I; Cohen, 1967 Ben Yahmed, 1969) gâchis infrastructurel dont la Tunisie agricole souffre encore de nos jours. Ici, n'est pas l'endroit pour reprendre ce débat; mais je pourrais renvoyer le lecteur intéressé à mon ouvrage sur les Djerbiens de Tunisie, victimes de prédilection de “l'ère Ben Salah” en Tunisie (Freund, 1970, II, 87-100).

En dehors de cette crise conjoncturelle – mauvais remplacement des colons étrangers, “socialisme” à outrance, inadapté aux réalités du pays – une autre évolution avait commencé à faire un travail de sape à l'encontre de l'agriculture tunisienne, jadis si florissante: il s'agit bel et bien du tourisme tel qu'il a été conçu, tel qu'il continue à être promu en Tunisie. Les propos du chercheur tunisien Nouredine Sethom nous rappellent la raison-d'être fondamentale de ce tourisme :

“Au total, l'intérêt du tourisme se résume en deux mots : procurer des devises et créer des emplois” (Sethom, 1978, 170).

Puis, après un paragraphe sur l'internationalisation grandissante du capital touristique en Tunisie :

“Enfin la tendance actuelle vers l'internationalisation du capital touristique est une orientation trop risquée. Elle est d'autant plus dangereuse que les leviers de commande de l'activité touristique échappent en grande partie au pays. Le marché est contrôlé par les grandes agences internationales qui dirigent les flux touristiques en fonction de leurs profits” (Sethom, 1978, 170).

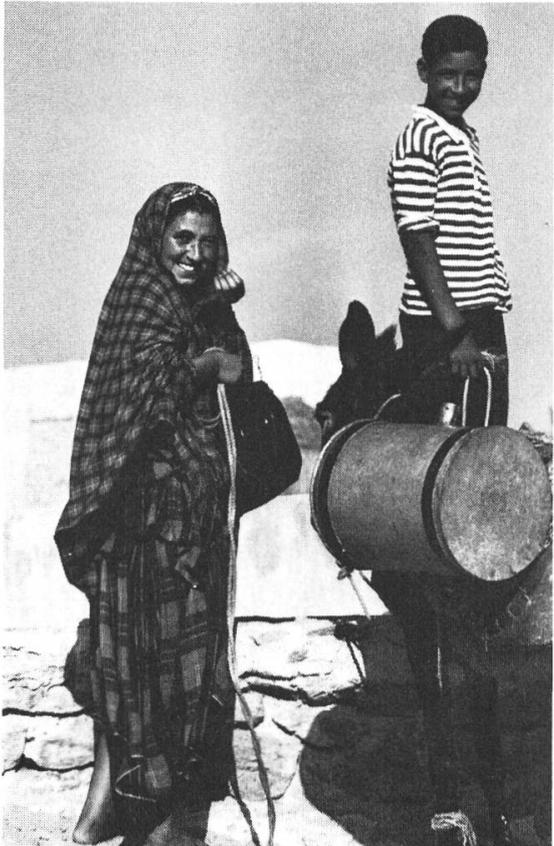
Nous avons pu faire comprendre au lecteur de cette esquisse que ces deux pièces justificatives de l'option “tourisme” en Tunisie, bilan positif devant les recettes en devises et la création d'emplois, restent aléatoires, soumises à des jeux de hasard dont les règles échappent plus ou moins totalement au planificateur tunisien.

Quant à la politique agricole de la Tunisie de 1982, son évolution nous semble dangereuse, cela d'autant plus qu'elle apparaît et au niveau du discours politique, donc de l'économie nationale, et chez le producteur privé : *tourisme avant tout!* Ce qui signifie, en clair : si la ménagère ne trouve plus un seul poisson au marché central, si les fruits et les légumes atteignent aujourd'hui en Tunisie parfois des prix dépassant ceux de l'Europe, dans les hôtels recevant les touristes, rien, absolument rien ne manque. Poisson, viande, légumes, fruits... toute la production a été mise au

¹⁵Pour la moralité économique de ces “grandes familles” voir toujours Freund 1978.



Ile de Djerba : un monde paisible, rural et séculaire se démarque, très volontairement, devant l'invasion "barbare" des Gretchen et Marie-Claire.



pas pour servir le grand mythe national qui est de faire sortir la Tunisie de son sous-développement par le tourisme ! La production agricole, devenue si déficiente à un moment de la période postcoloniale, *a repris* en Tunisie. Il serait malhonnête de prétendre le contraire. Mais jamais auparavant le Tunisien moyen, avec ses fins de mois difficiles, n'a eu tant de problèmes de ravitaillement quotidien en produits d'agriculture, d'élevage et de pêche, originaires de son pays. L'hydre "tourisme" avale tout, et, ce qui est grave, nous sommes très loin de la certitude que l'investissement soit bon à long terme. La région la plus "autarcique" à l'époque sur le plan agricole, celle de Hammamet/Cap Bon/Sousse, s'est transformée et continue à muter vers un véritable cirque de services touristiques, licites et autres.

Tous les travaux infrastructurels nouveaux se font en fonction de besoins touristiques, souvent imposés du dehors et après piètre enquête : nouvelles routes, canalisations, courant électrique, liaisons téléphoniques etc... Une promenade dans la "Médina" de Sousse, une des plus belles villes arabes d'Afrique du Nord, écœure. La production artisanale obéit aux impératifs d'un "airport art" : folklore répétitif où mauvais goût et mauvaise qualité se chevauchent. Même le tapis tunisien, réputé jadis pour la beauté simple de ses couleurs naturelles, l'excellence du travail artistique et pour la qualité de sa laine, commence à prendre des aspects "yéyé" à l'aide de couleurs trop voyantes parce que chimiques, les tampons de garantie portant dorénavant le cachet d'une grande firme pharmaceutique ouest-allemande...

Mais *l'homme tunisien* – et c'est là que se cristallisent nos soucis de sociologue-anthropologue – connaît aujourd'hui, principalement dans les régions touristiques, mais de plus en plus ailleurs aussi, une déstabilisation inquiétante quant à son équilibre psychique et social¹⁶. Quelques exemples concrets, pris dans la vie réelle, sauront mieux nous éclairer qu'un discours théorique :

Les estivants sur les plages tunisiennes sont, pour une bonne moitié sinon la majorité, des femmes, seules souvent, mais toujours à la recherche d'une "fugue", d'une pause vibrante entre deux phases monotones de onze mois de boulot ennuyeux en Europe. La grande aventure là-bas, entre Hammamet, Sousse et Djerba, *c'est l'homme* : l'homme tunisien sous ses apparences multiples de directeur d'hôtel, chef de rang, réceptionniste, garçon de café, chauffeur de taxi, guide touristique... Ce sont des hommes dont les origines sont presque toujours régionales et rurales, et à leur tour avides de gains et de plaisirs, faciles à réaliser durant quelques mois d'été dans les grands hôtels et sur les plages. La femme européenne, en mal d'érotisme, retrouve son "counterpart" idéal : des jeunes gens mais aussi des "messieurs bien" à gogo, généralement au physique agréable, qui donnent exactement ce que l'on attend d'eux, contre récompense sentimentale, sexuelle et... matérielle, bien entendu.

Il y a pire. Un autre genre de touriste "à la tunisienne" est de sexe masculin aux goûts érotiques, disons "particuliers". Il est généralement entre deux âges, riche,

¹⁶ La remontée de l'intégrisme musulman en Tunisie, lente d'abord depuis 1971, spectaculaire depuis 1 ou 2 ans, nous semble être une conséquence directe de cette déstabilisation de la personnalité tunisienne, au niveau du psychique et du social.



Ile de Djerba : touristes "Mercedes" : richards européens et... libyens.

prêt à investir gros : les jeunes garçons tunisiens se déhanchant sur les plages, dans les halls des hôtels, dans les restaurants, les cafés et les dancings des régions touristiques le repèrent par quelque petite allure que seuls les initiés connaissent. T. Ben Jelloun, parlant de phénomènes semblables à Tanger, a trouvé le mot percutant lorsqu'il précise qu'en de pareilles circonstances les échanges humains se limitent à quelques flux et reflux... "de sperme" (Ben Jelloun, 1973).

Plus banal, mais aussi plus pernicieux à la fois : le grand chiffre "d'emplois directs" et "d'emplois indirects" réalisés par le tourisme reflète, en réalité, des emplois saisonniers : serveurs, barmen, femmes de chambre, guides, etc. se retrouvent pour la plupart au chômage durant 7 ou 8 mois de l'année où la machine touristique ne tourne pas rond. Or, venant presque sans exception d'un milieu rural¹⁷, ils

¹⁷ Quant à la désaffectation de toute une région adjacente à un centre de tourisme, G. Calpini devait écrire en 1967 déjà : "Si cela ne pose pas de grands problèmes pour le travailleur, pourvu que son niveau de vie soit meilleur que dans son lieu d'origine, il risque de créer des problèmes considérables pour le gouvernement : certaines zones seront vidées de main-d'œuvre avec le résultat qu'elles seront appauvries progressivement et que les équipements prévus deviennent inutiles. Par contre, les zones touristiques seront surpeuplées par immigration, source certaine de nouveaux problèmes et de dépenses publiques considérables." (Calpini, 1967, 6).

abandonnent leurs terres au moment de l'année où celles-ci auraient le plus besoin d'eux. C'est un abandon au profit de gains rapides, souvent douteux, entre deux bières, deux coupes de champagne ou... deux baisers. Des enquêtes à Djerba ont démontré par ailleurs qu'une bonne partie du personnel d'hôtels dépense d'importantes fractions de leurs revenus, le jour de la paie venue, sur les lieux de travail mêmes : tard dans la soirée, quand ils se transforment eux aussi en clients, c'est-à-dire en gens respectables et *respectés*, pour pouvoir mieux finir la nuit dans le lit d'une petite Gretchen, secrétaire d'entreprise à Dusseldorf, ou de Marie-Claire, promoteur de produits pharmaceutiques à Nancy.

Pendant ce temps, à quelques kilomètres de distance, dans une petite maison modeste, Aicha, fidèle épouse avec 5 gosses à la traîne, prépare le couscous pour la semaine...

Finalement, dans les régions adjacentes des centres touristiques tunisiens (les pourvoyeurs essentiels des emplois saisonniers du secteur), rien ne se passe plus, ou presque, au niveau de la formation professionnelle ou de la création d'entreprises productives, "la petite industrie" si chère au "développologues" de tous bords, en dehors du mirage touristique. Comme ces régions ont, avant tout, une vocation agricole, leurs chances d'être assainies, c'est-à-dire dynamisées économiquement et socialement, s'estompent à un rythme visible. La visite de villages tunisiens à 20, 30 ou 50 kilomètres d'un périmètre touristique est un triste spectacle : maisonnettes délabrées, visages tristes et vieillissés avant l'âge : la stagnation à côté d'un dynamisme faux et artificiel, quoi !

4. CONCLUSION

L'avenir préparera-t-il de meilleurs lendemains pour le "Tunisien de l'intérieur" qui est celui des régions agraires du pays ? Notre scepticisme ne saurait trouver son égal que dans l'amour réel que nous portons vis-à-vis de ce pays. Nous ne croyons pas à la formule "tourisme" pour arracher un pays d'une anomie multidimensionnelle. En dehors des incertitudes économiques qui planent sur ce projet, il y a le facteur humain auquel nous croyons profondément : une société qui finit par puiser les ressources essentielles à sa survie dans les services domestiques rendus — dans le sens large du terme ! — est en danger de mort. La remontée de l'intégrisme musulman en Tunisie en est une parfaite illustration.

5. LECTURES RECOMMANDÉES

La littérature scientifique traitant de la Tunisie remplit des bibliothèques entières et cet article ne peut en établir la liste, même restreinte. Il est toutefois intéressant de noter que plusieurs numéros de la "Revue Tunisienne de Sciences Sociales (RTSS)", généralement peu présente dans les bibliothèques en Europe, renferment des travaux de recherche sur le tourisme et les problèmes agraires en Tunisie. Nous

proposons ci-après un petit échantillon de ces textes qui nous paraissent instructifs, donc dignes d'intérêt :

- AYDALOT, Ph. (1966), La structuration de l'espace économique tunisien, *RTSS* 5 (1966) 65-93.
- STAMBOULI, F. (1967), Urbanisme et développement dans les pays sous-développés, *RTSS* 10 (1967) 145-148.
- ZGHAL, A. (1968), Changement de systèmes politiques et réformes des structures agraires en Tunisie, *RTSS* 12 (1968) 9-32.
- HARAGUCHI, T. (1968), Réforme agraire en Tunisie. Quelques aspects socio-économiques de l'unité de production, *RTSS* 12 (1968) 89-120.
- NACCACHE, A. (1968), Les coopératives de production du Nord. Commentaire d'une enquête statistique, *RTSS* 12 (1968) 141-160.
- AYARI, Ch. (1968), La structure du financement extérieur des investissements en Tunisie : 1960-1968, *RTSS* 14 (1968) 11-32.
- SAKOUTI, M. (1968), La production du capital dans les industries alimentaires en Tunisie, *RTSS* 14 (1968) 109-146.
- VANDEN ABEELE, M. (1968), Considérations sur le tourisme tunisien, *RTSS* 14 (1968) 223-229.
- RTSS*, 15 (1968), reprenant les actes du "Colloque de Géographie Maghrébine" (Tunis 5-7 octobre 1967), est consacrée entièrement aux problèmes "modernisation de l'agriculture" et "rapports villes-campagnes".
- ZGHAL, A. (1969), L'élite administratives et la paysannerie, *RTSS* 16 (1969) 41-52.
- BEN SLAMA, M. (1969), Réflexions sur la réforme des structures agricoles dans les pays en voie de développement, *RTSS* 19 (1969) 21-37.
- BEN SALEM, L. (1970), Aspects humains du développement du tourisme dans le Cap Bon, *RTSS* 20 (1970) 31-68.
- ZAMITI, Kh. (1970), Les obstacles matériels et idéologiques à l'évolution sociale des campagnes tunisiennes, *RTSS* 21 (1970) 9-55.
- LARBI HAMOUDA, M. (1970), Quelques aspects économiques du tourisme en Tunisie, *RTSS* 22 (1970) 185-201.
- EL AOUBANI, M. (1970), Les populations rurales de la région de Tunis, *RTSS* 23 (1970) 39-90.
- ATTIA, H. (1970), Croissance et migrations des populations sahéliennes, *RTSS* 23 (1970) 91-117.
- SEKLANI, M. (1970), La mobilité intérieure dans le sud tunisien, *RTSS* 23 (1970) 163-174.
- MAAREK, G. (1971), Un critère d'évaluation des projets d'investissement en économie en voie de développement : aspects théoriques et pratiques, *RTSS* 25 (1971) 91-147.
- BEN SLAMA, M. (1971), Quelques aspects de la croissance économique en Tunisie, *RTSS* 25 (1971) 149-171.
- MAKHOLOUF, E. (1971), Les coopératives agricoles en Tunisie : structures et difficultés, *RTSS* 26 (1971) 79-114.
- BEN SALEM, L. (1971), L'encadrement des unités de production agricole, *RTSS* 26 (1971) 115-162.
- B'CHIR, M. (1972), Les migrations dans une métropole régionale : Sousse, *RTSS* 28/29 (1972) 107-130.
- KASSAB, A. (1977), L'emploi rural dans les régions de la moyenne Madjerda, *RTSS* 50/51 (1977), 35-67.
- SETHOM, H. (1978), Les propriétaires fonciers tunisois dans la presqu'île du Cap Bon : Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la Tunisie du nord-est, *RTSS* 52 (1978) 95-115.
- SETHOM, N. (1978), Les investissements et l'emploi touristique dans la zone de Nabeul-Hammamet, *RTSS* 52 (1978) 155-170.

BIBLIOGRAPHIE

- BEN JELLOUN, T. (1973), "Harrouda" (Denoël, Paris) 144-147.
- BEN YAHMED, B. (1969), Tunisie, l'heure de Bahi Ladgham, *Jeune Afrique*, 464 (1969) 16.

- CALPINI, G. (1967), Rapport d'étude sur la zone touristique Djerba et Zarzis. Bureau Calpini, architectes, urbanistes-conseils auprès de la SONMIVAS, document No BEAK 120 (Houmt-Souk, Djerba).
- CALPINI, G. (1968), "Djerba – Plan d'aménagement touristique de la côte entre Sidi Mahrez et Aghir" (Houmt-Souk, Djerba).
- COHEN, F. (1967), Les réformes de structure de commerce, *Perspectives*, 1025 (1967).
- DENKINGER, J. (1981), Ökonomische Folgen des internationalen Tourismus für die Länder der Dritten Welt – Thesen, *Die Dritte Welt*, 9 (1981) sous presse, No 3-4.
- DESPOIS, J. (1961), La Tunisie – ses régions, *Collection A. Colin, section de géographie*, 357 (Lib. A. Colin, Paris) (1961) 197.
- ECKERT, H. (1970), "Les populations du Grand-Tunis", (Atelier d'urbanisme de l'Association Sauvegarde de la Médina, Tunis).
- ECKERT, H. (1970), "La Médina de Tunis, faubourg ou gourbiville?" (Communication présentée au colloque d'Aix-en-Provence, mai 1970, sur "les influences occidentales dans les villes musulmanes contemporaines" AUASM, Tunis).
- ECKERT, H. (1970), "Les sous-métiers de Tunis" (AUASM, Tunis).
- ECKERT, H. (1970), "Les sûq 'arbi ou les marchés péri-urbains du Grand-Tunis, (AUASM, Tunis).
- ECKERT, H. (1972), La ville seconde – Un modèle spontané d'urbanisation, *Die Dritte Welt*, 1 (1972) 78-100.
- FREUND, W.S. (1970), Tunesien – vom Dirigismus zum Pragmatismus, *Aussenpolitik*, 1 (1970) 35-43.
- FREUND, W.S. (1970), "Die Djerbi in Tunesien. Soziologische Analyse einer nordafrikanischen Minderheit" (Anton Hain Verlag, Meisenheim am Glan, RFA).
- FREUND, W.S. (1970), Le tourisme à Djerba. Répercussions sociales, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, Actes du IIe Congrès Int. d'Etudes Nord-Africaines, Aix-en-Provence, No-spécial (1970) 263-272.
- FREUND, W.S. (1971), Les dangers du tourisme "à la tunisienne". *Jeune Afrique*, 542 (mai 1971) 6-7.
- FREUND, W.S. (1973), Trinke Bier, schlaf mit mir!, *Stern*, 44 (25.10.73) 75-78.
- FREUND, W.S. (1977), Das Stadt-Land-Problem: Agrarsoziologische Überlegungen am Beispiel Ägyptens und Tunesiens, *Die Dritte Welt*, 5 (1977) 7-26.
- FREUND, W.S. (1978), Janvier noir à Tunis, *Esprit*, 4 (1978) 144-147.
- FREUND, W.S. (1979), Les effets du retour de travailleurs migrants sur les structures sociales de leur pays d'origine: le cas de la Tunisie, (UNESCO, Paris).
- REPUBLIQUE TUNISIENNE (1962), "Perspectives décennales de développement 1962-1971" (République tunisienne, Tunis).
- SETHOM, N. (1978), Les investissements et l'emploi touristique dans la zone de Nabeul-Hammamet, *RTSS*, 52 (1978) 155-170.
- STAMBOULI, F. (1979), Populations néo-citadines et besoins humains fondamentaux: le cas de Djebel Lahmar en Tunisie, *Die Dritte Welt*, 7 (1979), 302-324.
- TLATLI, S.-E. (1967), "Djerba, l'île des lotophages" (Editions Cérès Productions, Tunis).
- WARTH, H. (1981), Macht dieses Land nicht kaputt – Angepasster Tourismus in Nepal als Aufgabe der Entwicklungszusammenarbeit, *Die Dritte Welt*, 9 (1981) 178-193.